

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS À LA SÉCURITÉ SOCIALE...

Comme il fallait le prévoir la C.F.T.C. a obtenu une très nette victoire électorale.

Notons en passant que les résultats obtenus dans notre département par la C.F.T.C. recourent et confirment la victoire de l'U.N.R. aux dernières élections législatives.

Les moyens employés et notamment un effort de propagande (financé par qui?) à peu près sans précédent rappellent aussi très curieusement ceux employés par le pouvoir pour mettre les populations en condition.

Il faut reconnaître que devant la propagande de la C.F.T.C. celle de notre organisation et celle de la C.G.T. pouvaient paraître dérisoires.

Il faut dire aussi qu'en ce qui nous concerne, à Force-Ouvrière, nous sommes beaucoup mieux préparés à organiser l'action directe des travailleurs qu'à nous livrer à ce gaspillage insensé d'énergie et d'argent auquel nous entraîne l'électoratisme.

Disons le franchement ces efforts et cet argent auraient été mieux employés à renforcer nos syndicats et à augmenter le potentiel de lutte de la classe ouvrière qu'à faire élire des administrateurs sans pouvoir réel!!!

Voyons maintenant les chiffres.

En 1955 les résultats étaient les suivants:

CAISSE DE NANTES

C.F.T.C.	25.997 voix	6 sièges
C.G.T.	25.412 voix	6 sièges
F.O.	10.922 voix	2 sièges
MUTUALITE	11.220 voix	2 sièges
INDEPENDANTS	3.852 voix	1 siège
C.G.C.	4.055 voix	1 siège

CAISSE DE S.NAZAIRE

C.F.T.C.	11.003 voix	7 sièges
C.G.T.	10.041 voix	6 sièges
F.O.	6.360 voix	4 sièges
MUTUALITE	1.249 voix	2 sièges
INDEPENDANTS	3.852 voix	0 siège
C.G.C.	1.622 voix	1 siège

En 1962:

CAISSE DE NANTES

C.F.T.C.	37.265 voix	7 sièges
C.G.T.	31.363 voix	6 sièges
F.O.	13.213 voix	2 sièges
MUTUALITE	14.159 voix	2 sièges
C.G.C.	6.450 voix	1 siège

CAISSE DE S.NAZAIRE

C.F.T.C.	13.549 voix	7 sièges
C.G.T.	12.770 voix	6 sièges
F.O.	8.295 voix	4 sièges
C.G.C.	2.375 voix	1 siège

Comme on peut s'en rendre compte nous maintenons nos voix.

Il faut remarquer que les voix qui se sont portées sur les listes mutualistes sont pour la quasi totalité des voix Force-Ouvrière.

A ce propos il nous faut regretter que d'excellents camarades dont nous connaissons par ailleurs l'attachement et le dévouement à notre organisation acceptent de figurer sur la liste mutualiste.

Ceci est d'autant plus regrettable que les organisations mutualistes sont en fait par le truchement de leur directeur Monsieur CHOTARD dirigées par... un syndicaliste chrétien!

Quoiqu'il en soit, le sort de la classe ouvrière ne se jouera pas au travers des joutes électorales.

Il est lié au degré de combativité des travailleurs et à l'aptitude des syndicats à diriger et coordonner les luttes ouvrières.

Fort heureusement sur ce terrain là, nos militants et nos organisations ne sont pas les plus mal placés.

Alexandre HEBERT
